



Vente de bijoux faits mains sur internet (etsy)

Par **ringocha**, le **16/11/2011 à 16:51**

Bonjour,rrnrnJe suis une étudiante de 19 ans.rnJe souhaite parallèlement à mes études vendre des bijoux de ma création, fait à la main sur internet sur le site etsy.com.rnIl s'agit d'un site spécialisé qui permet a des internautes de vendre leurs objets faits main. J'aimerais débiter les ventes en Janvier 2012, en effet j'ai déjà fabriqué une grande quantité de bijoux.rnrnJe me permet de solliciter votre aide et de m'apporter quelques éclaircissements sur les points suivants :rrnrn- Dois-je déclarer mes ventes ? Il s'agira de ventes dans une petite échelle et mes revenus seront peut-être de seulement quelques euros par mois.rnLa vente ne se fera qu'en ligne. Il ne s'agit pas d'une activité professionnelle qui me fournirait des bénéfices conséquents.rn-Si oui : le statut d'auto entrepreneur me semble le plus approprié. Pouvez vous me renseigner sur les frais et les charges ?rrnrnJe voudrais dans l'absolu commencer à vendre, puis déclarer mon activité en temps qu'auto entrepreneur par la suite si les ventes marchent bien. Cela est t il légal?rrnrnJe suis un peu perdue.rnrnEn vous remerciant beaucoup de votre aide.